



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2981-MERCREDI 2 AOÛT 2017

RAJEUNISSEMENT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

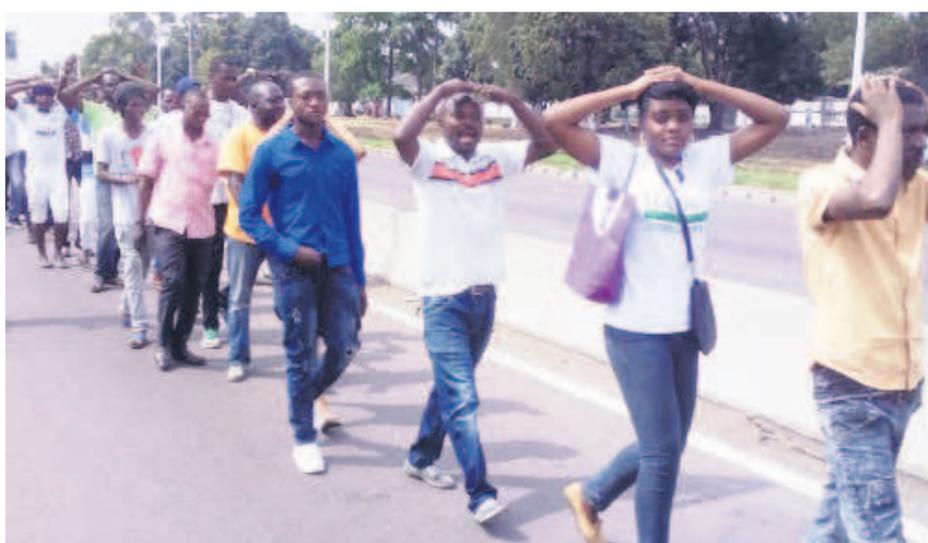
Mille jeunes universitaires en voie de recrutement



Le ministre Michel Bongongo et le Premier ministre Bruno Tshibala lors du lancement de l'opération

À l'annonce du processus du lancement de l'opération, effectué en présence de la présidente de l'Union panafricaine de la jeunesse, Francine Muyumba, le 27 juillet dernier, le Premier ministre Bruno Tshibala l'a inscrit dans l'heureuse perspective de contribuer à l'émergence de la RDC à l'horizon 2030.

De jeunes universitaires seront recrutés par le biais d'un avis d'appel d'offres qui sera lancé dans les médias sous peu. Ne pourront y prétendre que les nationaux. Il est ouvert aux jeunes de nationalité congolaise âgés de 35 ans au maximum. À ces critères primordiaux s'ajoutent qu'ils devront être titulaires d'un diplôme de licence, avoir une maîtrise des outils de bureautique et avoir des aptitudes à travailler au sein de l'administration. [Page 4](#)



Des manifestants sur le boulevard Triomphal à Kinshasa

DÉRAPAGE DE LA MARCHÉ DU 31 JUILLET

La police et les organisateurs se rejettent la responsabilité

La police dit avoir étouffé les manifestations des mouvements citoyens de lundi dernier parce qu'elles n'étaient pas autorisées alors que les initiateurs jugent illégale la réaction de l'autorité politico-administrative pourtant tenue informée de l'organisation de la marche pacifique. Bravant l'interdit, les mouvements citoyens et de la société civile ont décidé malgré tout à battre le pavé estimant qu'ils n'étaient pas assujettis à

une quelconque autorisation préalable. Dispersion musclée des manifestants, tirs de gaz lacrymogène, arrestations, interpellations, etc., tout y était pour rendre l'atmosphère lourde dans plusieurs grandes villes du pays. Amnesty international dénonce l'usage excessif de la force par les agents de l'ordre sur les manifestants dans six des onze villes concernées.

[Page 2](#)

GOUVERNEMENT-PÉTROLIERS

Pas de hausse de prix du carburant

Le gouvernement a décidé d'accorder certains allègements fiscaux et certaines facilités aux entreprises pétrolières à travers l'extinction de leurs créances avec, en contrepartie, le gel de la hausse de prix des produits pétroliers à la pompe. C'est ce qui ressort de la dernière réunion que le ministre de l'Économie a eu avec les opérateurs du secteur. Désormais, le manque à gagner enregistré par les pétroliers à la suite de l'instabilité du taux de change soit calculé chaque mois, l'objectif étant de permettre à l'État de voir comment l'éviter ou le payer. De quoi permettre à la profession pétrolière d'améliorer tant soit peu sa trésorerie en contre partie du gel des prix à la pompe. [Page 3](#)



Un pompiste approvisionnant un client

ASSASSINAT DE ZAIDA CATALAN ET DE MICHAEL SHARP

Trop de mystères autour du rapport d'enquête !

Le comité d'enquête mis en place par Antonio Guterres a remis son rapport à qui de droit le 31 juillet dernier. Un rapport strictement confidentiel dont on ne connaît pas encore les principales articulations. Très peu de certitudes caractériseraient, d'après des indiscretions, ce rapport sur lequel l'opinion internationale fonde énormément d'espoirs pour en savoir un peu plus sur les circonstances de l'assassinat, en mars dernier, de deux experts onusiens en mission au Kasai. L'équipe dépêchée dans la région n'a pu mener à fond ses investigations



Zaida Catalan et Michael Sharp assassinés en mars dernier au Kasai et se serait basée sur le dossier jusqu'ici ficelé d'UNpol, la police de l'ONU, la seule à véritablement enquêter sur l'assassinat de Zaida Catalan et de Michael Sharp. [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Ormuz

Nous l'avons écrit ici même tout au long des derniers mois, les tensions qui ne cessent de s'aggraver au Proche et au Moyen-Orient provoqueront tôt ou tard un affrontement meurtrier entre l'Iran, l'Arabie Saoudite, Israël, la Turquie, l'Égypte, les Emirats arabes et autres nations de second ordre. Un affrontement d'autant plus grave que des puissances extérieures comme les États-Unis et la Russie, considérant à juste titre cette partie du monde comme un enjeu vital pour leurs propres intérêts, y interviendront probablement de façon directe.

Au cœur de cette bataille qui ne dit pas encore son nom se trouvent les immenses réserves de pétrole et de gaz qui permettent aux nations de l'hémisphère nord de se procurer une bonne partie des hydrocarbures nécessaires pour le fonctionnement de leurs industries. Avec un passage obligé qui est le détroit d'Ormuz, porte d'entrée du Golfe arabo-persique par laquelle transitent obligatoirement les navires chargés de pétrole et de gaz à destination de l'Europe, de la Chine, de l'Amérique du nord.

Les incidents qui s'y sont produits ces derniers jours entre la marine iranienne et la marine américaine montrent qu'un dérapage est possible à tout instant. Un dérapage qui provoquerait inévitablement la fermeture au moins temporaire du détroit et générerait un conflit ouvert entre l'Iran et les États-Unis, conflit d'autant plus dangereux qu'il conduirait Téhéran à accélérer le processus de construction d'une force nucléaire destinée à neutraliser celle dont s'est doté Israël avec l'aide de la France pour assurer sa survie.

Si le détroit d'Ormuz se ferme, le Golfe de Guinée deviendra instantanément l'objet de toutes les attentions. Avec les effets positifs et négatifs que cela implique : poussée spectaculaire des économies, redressement des finances des pays concernés - le nôtre tout particulièrement -, accélération du progrès social et du processus d'émergence, mais aussi tentatives de mise sous tutelle par les grandes puissances et aggravation des rivalités régionales.

Rien, bien sûr, n'est écrit par avance dans l'Histoire des hommes, mais les États de l'Afrique centrale feraient bien de se préparer au changement brutal que provoquera inévitablement la crise en gestation à sept mille kilomètres d'eux.

Le courrier de Kinshasa

DÉRAPAGE DE LA MARCHÉ DU 31 JUILLET

La police et les organisateurs se rejettent la responsabilité

La police dit avoir étouffé les manifestations des mouvements citoyens parce qu'elles n'étaient pas autorisées alors que les initiateurs jugent illégale la réaction de l'autorité politico-administrative pourtant tenue informée de l'organisation des dites manifestations.

Plusieurs grandes villes du pays étaient en effervescence le 31 juillet. L'appel du mouvement de

ordre toute manifestation.

Cela fait près d'un an que cette décision avait été prise. Pour l'autorité politico-administrative, c'était pour éviter des troubles et des victimes comme cela a pu être le cas en septembre et décembre 2016. Faisant fi des arrêtés et autres circulaires pris à cet effet, les mouvements citoyens de la société civile ont décidé malgré tout de battre le pavé esti-



Des manifestants sur le boulevard Triomphal à Kinshasa

jeunes Lutte pour le changement (Lucha) à une marche pacifique sur toute l'étendue du territoire national « pour dire non à la présidence à vie de Joseph Kabila et exiger les élections avant la fin de cette année », a eu du répondeur un peu partout. Plusieurs mouvements citoyens et quelques partis politiques de l'opposition ont relayé cet appel en exhortant leurs membres à adhérer massivement à cette initiative. À Kinshasa, Goma, Beni, Butembo, Kasindi, Lubumbashi, Kisangani, Mbandaka, Bukavu, etc., des hommes, des femmes et des jeunes ont investi les rues dans une posture de révolte face à leurs conditions de vie précaires. L'action courageuse tendait à braver l'interdit en foulant au pied les dernières mesures prises par l'autorité politique prohibant jusqu'à nouvel

moment qu'ils n'étaient pas assujettis à une quelconque autorisation préalable. Le fait d'avoir informé l'autorité politico-administrative suffisait, selon eux, pour passer à l'action. C'était sans compter avec l'autorité de l'État, ou mieux de la puissance publique qui a tenu à faire respecter les textes. Sans surprise, depuis dimanche soir, la plupart des lieux de manifestation, dans la capitale comme à l'intérieur du pays, étaient quadrillés par la police anti-émeute ou par l'armée.

Pour la police, les manifestations sur la voie publique sont garanties par la Constitution. Et dans le cas d'espèce, les organisateurs n'avaient pas pris contact avec les autorités politico-administratives pour se convenir sur l'itinéraire à suivre afin que les forces de l'ordre puissent les encadrer jusqu'au point de chute. Non au-

torisées, ces manifestations ont simplement été réprimées par les forces de l'ordre. Cependant, pour les organisateurs de la manifestation, c'est un premier pas que d'avoir réussi à démontrer que la peur s'est désormais installée dans le camp du régime en place.

Dispersion musclée des manifestants, tirs de gaz lacrymogène, arrestations, interpellations, etc., tous les ingrédients étaient réunis pour rendre cette journée de lundi extrêmement tendue notamment à Goma et Bukavu. Des centaines de personnes ont, en effet, convergé vers les lieux de regroupement avant d'être dispersés à coup de matraque par un important dispositif policier, confirment des témoins. Même situation à Kinshasa et ailleurs où des manifestants se sont affrontés aux policiers qui les empêchaient de se diriger vers le siège de la Céni pour y déposer leur mémorandum. À Goma, il nous revient que les manifestants sont parvenus à briser le cordon de la police et déposer un mémorandum au responsable de la Céni.

Dans la foulée, plusieurs manifestants ont été arrêtés ou interpellés puis relâchés. Aucun bilan plausible n'est encore fourni. Il est fait état approximativement de dix-sept personnes arrêtées à Kinshasa, onze à Butembo et une quarantaine à Goma. Au moins treize journalistes auraient été interpellés dans le pays puis libérés. Certes il n'y a pas eu mort d'hommes, mais certaines sources confirment qu'il y a eu plusieurs blessés à la suite de l'intervention musclée de la police. Selon Amnesty international qui a dénoncé l'usage excessif de la force par les agents de l'ordre, ces derniers auraient fait usage de balles réelles sur les manifestants dans six des onze villes concernées par ces manifestations. Un dossier de plus qui charge la police nationale congolaise.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Assistante Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT-PÉTROLIERS

Pas de hausse de prix du carburant

Le gouvernement a décidé d'accorder certains allègements fiscaux et certaines facilités aux entreprises pétrolières à travers l'extinction de leurs créances avec, en contrepartie, le gel de la hausse de prix des produits pétroliers à la pompe.

Les Congolais en général et les Kinois en particulier peuvent se tranquilliser. Il n'y aura pas d'augmentation de prix des produits pétroliers à la pompe. Leurs appréhensions de voir les paramètres de fixation du prix du carburant être modifiés par rapport au taux de change appliqué sur le marché viennent, en effet, d'être balayés à la faveur d'une récente rencontre entre le gouvernement et les opérateurs du secteur. Ces derniers tenaient impérativement à hausser les prix du litre d'essence, de gasoil et de pétrole pour faire face au changement constaté sur le marché avec, à la clé, l'instabilité du taux de change en hausse constante pendant que la structure des prix appliquée dans les stations-service demeure inchangée.



Un pompiste en activité dans une station-service

Le taux de change imaginaire de 1320 FC que les opérateurs du secteur continuaient d'appliquer jusque-là était nettement en deçà de celui du marché qui avait pris de l'envol jusqu'à se négocier autour de 1.550 FC actuellement. La conséquence est que ce décalage entraîne une perte énorme sur le taux de

change appliqué dans les stations-service. Un manque à gagner considérable dont les opérateurs du secteur refusent de continuer à subir le revers. Face à la pression exercée sur le gouvernement, ce dernier était contraint de négocier avec la profession pétrolière afin de trouver un modus vivendi susceptible

d'éviter au pays une nouvelle augmentation du prix du carburant. C'est tout le sens de la réunion du 31 juillet dernier au terme de laquelle les deux parties ont convenu de geler, pour l'heure, la hausse du prix du litre d'essence.

Il a été entendu que désormais le manque à gagner enregistré par les pétroliers

à la suite de l'instabilité du taux de change soit calculé chaque mois, l'objectif étant de permettre à l'État de voir comment l'éviter ou le payer. « Nous accordons certaines facilités aux sociétés pétrolières, à travers l'extinction de leurs créances. C'est pour leur permettre d'améliorer tant soit peu leur trésorerie. En échange, nous gelons les prix à la pompe », a précisé le ministre de l'Économie, Joseph Kapika.

Rappelons que la dernière augmentation des produits pétroliers a été effectuée par le regroupement de sociétés pétrolières privées du Congo le 8 juin sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Le carburant était passé de 1650 FC à 1730 FC dans les stations d'essence.

À l'évidence, ce gel des prix du carburant à la pompe dont les effets collatéraux sur le social des Congolais sont à craindre est également motivé par le besoin de ne pas exacerber une situation sociale déjà explosive à la suite de l'inflation galopante provoquée par la dépréciation de la monnaie locale.

Alain Diasso

KASAÏ

Plus de huit cent mille enfants déplacés dans la région

Dans un communiqué de presse rendu public, l'Unicef révèle qu'à cause de la crise qui sévit dans la région du Kasai plus d'un million de personnes ont été obligées de quitter leurs foyers.

Les enfants sont les premières victimes. À en croire Tajudeen Oyewale, représentant ai de l'Unicef en RDC, la vie de centaines de milliers d'enfants et leurs familles dans le Grand Kasai a été bouleversée par cette violence brutale. « Un total d'un million quatre cent mille personnes, dont huit cent cinquante mille enfants, ont été déplacés. Pour le mois de juin, des estimations parlent de plus de 60 000 nouveaux déplacés », fait-il remarquer. Ces déplacés vivent souvent dans des familles d'accueil et auprès de proches où des conditions de vie ne sont pas bonnes. Ces familles d'accueil vivant elles-mêmes dans la pauvreté. Certaines familles déplacées ont fui dans la brousse à proximité de leurs villages et survivent dans des cabanes improvisées. Ces familles sont les plus vulnérables et les moins accessibles. Le manque de nourriture, d'abri adéquat, de soins de santé, d'eau et d'assainissement sont le lot quotidien de ces déplacés qui ont besoin d'assistance. Pour le représentant de l'Unicef, il s'agit d'une crise humanitaire qui se développe

rapidement. Avec nos partenaires, explique-t-il, nous travaillons au milieu d'une grande insécurité pour tenter d'aider ces familles très vulnérables. L'Unicef et ses partenaires, laisse-t-il entendre, ont mis en œuvre un programme d'assistance en espèces, visant la mise à disposition d'argent liquide aux ménages, pouvant être librement utilisés pour se reconstruire une vie. Selon Unicef, à ce jour onze, mille deux cent vingt-cinq ménages ont pu bénéficier de cette assistance en cash. En complément à ce programme, un programme multisectoriel flexible appelé Mécanisme de réponse rapide (RRM) sera lancé dans les prochaines semaines. Ce programme prévoit le pré-positionnement de matériel et des partenaires d'aide permettant de réagir rapidement aux besoins des populations déplacées en leur fournissant un appui en santé, nutrition, eau, assainissement et hygiène, et avec des articles ménagers essentiels tels que les matériels d'abri, ustensiles de cuisine, seaux d'eau, couvertures, etc. Cinquante mille ménages sont appelés à pouvoir bénéficier de ce programme. L'Unicef a pu apporter à ce jour une assistance à cent cinquante-sept mille quatre cent quatre vingt-dix personnes en besoin humanitaire urgente dans le Grand Kasai, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Aline Nzuzi

ASSASSINAT DE ZAIDA CATALAN ET DE MICHAEL SHARP

Beaucoup de mystères entourent le rapport d'enquête

Le comité d'enquête mis en place par Antonio Guterres a remis son rapport à qui de droit le 31 juillet. Un rapport strictement confidentiel dont on ne connaît pas encore les principales articulations.

Les enquêteurs envoyés par le secrétaire général de l'ONU pour tenter de clarifier les circonstances de la mort de Zaida Catalan et de Michael Sharp assassinés dans le Kasai en mars dernier ont finalement remis leur rapport à qui de droit. Il s'agit d'un rapport confidentiel dont on ne connaît pas, pour l'heure, les principales articulations. En attendant la publication imminente de ses principales conclusions, place aux spéculations ! D'après quelques fuites glanées par-ci par-là, il en retourne que ledit rapport d'enquête serait truffé de beaucoup de mystères non encore élucidés. Très peu de certitudes caractériseraient, en effet, ce rapport sur lequel l'opinion internationale fondait énormément d'espoirs pour en savoir un peu plus sur les circonstances de l'assassinat de deux experts onusiens au Kasai. Il s'agissait, pour les enquêteurs, d'établir les faits et trouver les auteurs de l'as-



Zaida Catalan et de Michael Sharp

sassinat des deux experts mais aussi d'améliorer les procédures de l'ONU.

Il s'avère qu'on est bien loin de l'objectif. Car l'équipe dépêchée au Kasai n'a pu mener à fond ses investigations. Elle se serait basée sur le dossier jusqu'ici ficelé d'UNpol, la police de l'ONU - la seule à véritablement enquêter - mais aussi sur quelques interviews des collègues des deux experts, des différents responsables de la Monusco et des proches des défunts. Très insuffisant en termes de données d'autant plus que l'équipe d'enquêteurs n'a pu se rendre sur les lieux du crime, se contentant seulement d'interroger le personnel de l'ONU disponibles. À moins

d'un mois sur le terrain, d'aucuns pensent que les enquêteurs n'ont eu que très peu de temps pour comprendre le contexte, assimiler les faits ou a fortiori trouver de nouveaux indices.

À défaut d'une enquête internationale indépendante comme souhaitée initialement, ce rapport devrait faire foi, nonobstant certaines lacunes décelées. Ce dernier développement survient au moment où l'ONU s'emploie à redéfinir le format de la Monusco conformément à la dernière résolution relative à son mandat, par ailleurs, conditionné par la mise en application effective de l'accord du 31 décembre.

A.D.

RAJEUNISSEMENT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

1000 jeunes universitaires en voie de recrutement

À l'annonce du processus du lancement de l'opération effectué en présence de la présidente de l'Union panafricaine de la jeunesse, Francine Muyumba, le 27 juillet dernier, au Salon rouge de l'hôtel du gouvernement, le Premier ministre Bruno Tshibala l'a inscrit dans l'heureuse perspective de contribuer à l'émergence de la RDC à l'horizon 2030.

Ceci, à la fin de la journée d'évaluation du programme de rajeunissement de l'Administration publique organisée conjointement par le ministère de la Fonction publique et le Projet de réforme et de rajeunissement de l'Administration publique (PRAP).

les administrations publiques sectorielles durant deux mois. La formation assortie d'un stage professionnel de quatre mois connaîtra la contribution de 50 coaches au niveau central et provincial. Au sortir de ladite formation, les récipiendaires seront nommés au grade d'attaché de bureau de deuxième classe. C'est en effet conforté par le succès observé sur le terrain des Énarques et des jeunes professionnels dont le Premier ministre honoraire Matata Ponyo a fait l'éloge que l'Administration publique a décidé de jeter son dévolu sur la jeunesse. Ainsi, le programme de rajeunissement de l'Administration publique qui sous-tend ce choix participe à sa « réforme profonde et audacieuse », quitte à s'assurer de

crutements et de la retraite. Formation aux normes d'une administration de développement Michel Bongongo a relevé le fait que le « Programme du gouvernement d'union nationale met un accent particulier sur le renforcement de l'efficacité de l'État et la consolidation de son autorité ». Dès lors, le volet Assurance-Qualité, renforcement des capacités, de la réforme marque une réelle insistance sur « la nécessité de rajeunir les effectifs de l'Administration publique. Cela, en vue de profiter des avantages comparatifs qu'offre une jeunesse formée aux normes d'une administration de développement ». Il a notamment épinglé au nombre de ces avantages incontournables « l'esprit de créativité, d'anti-



Le ministre Michel Bongongo et le Premier ministre Bruno Tshibala au lancement du processus de recrutement des 1 000 jeunes universitaires

Le millier de jeunes universitaires sera recruté par le biais d'un avis d'appel d'offres qui sera lancé dans les médias sous peu. Ne pourront y prétendre que les nationaux. En effet, Bruno Tshibala a précisé qu'il est ouvert aux jeunes de nationalité congolaise âgés de 35 ans au maximum. À ces critères primordiaux s'ajoutent qu'ils devront être titulaires d'un diplôme de licence, avoir une maîtrise des outils de bureautique et avoir des aptitudes à travailler au sein de l'administration. Des atouts jugés nécessaires à réviser l'Administration publique tenue pour « un véritable levier de l'action gouvernementale qui participe activement à la formulation, la conduite et à la mise en œuvre des politiques publiques » par le ministre d'État chargé de la Fonction publique, Michel Bongongo. Et d'ajouter : « Elle détermine ainsi la qualité et l'efficacité de l'action publique, au regard notamment de l'importance des missions et fonctions essentielles dévolues à l'État vis-à-vis de ses engagements envers les citoyens et la société tout entière ». Le recrutement des 1000 jeunes universitaires annoncé vise le rajeunissement progressif de l'administration publique où ils sont destinés à faire carrière, il devrait servir à garantir cette fin. Les recrutés seront formés par

sa contribution au renforcement de l'efficacité de l'État et des capacités des politiques publiques susceptibles de promouvoir la croissance économique et de booster le développement. Sans quoi, comme l'a soutenu le ministre Michel Bongongo, « elle ne saurait être efficace pour prétendre produire des richesses ». Dès lors, le programme susmentionné fera en sorte que l'administration soit désormais à l'abri « des contre performances accumulées progressivement, notamment à la suite des effets pervers tant décriés dans le passé qui ont conduit à sa politisation, au clientélisme, à la subjectivisation de la gestion des ressources humaines tant au moment des recrutements qu'à celui de la gestion des carrières des agents et fonctionnaires de l'État » qu'il s'est fait le devoir d'évoquer. En sus, a indiqué le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, l'un des aspects essentiels de la stratégie gouvernementale dans le cadre de ladite réforme se focalise sur la nécessité de la ré-équation entre les missions et les structures organisationnelles des ministères ainsi qu'entre les entrées (recrutement) et les sorties (retraite) par le nécessaire rétablissement du mécanisme de gestion prévisionnelle des emplois et les compétences (GPEC), des re-

tractions, la maîtrise de l'outil informatique, la culture des résultats et de la reddition des comptes ».

Pour l'heure, le processus de mise à la retraite passe, comme l'a souligné le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, pour « l'une des stratégies idoines arrêtées par le gouvernement pour assurer une réelle opportunité d'emploi public pour les plus jeunes ». Il est d'avis ici que la retraite revêt non seulement un caractère sensible mais qu'en plus « son implication sur la gestion efficace et durable des ressources humaines et précisément sur la problématique de la gestion des promotions et de recrutement reste bien évidente dans le cadre de la politique de gestion efficace et rationnelle de relève de l'Administration publique dans le strict respect de la loi sur le statut ». Car, a renchéri le ministre de la Fonction publique, « la non-exécution des retraites sur plus d'une vingtaine d'années à défaut des moyens financiers nécessaires, a occasionné la formation d'un stock important des éligibles (plus de 245.000 agents et fonctionnaires de l'État. Avec comme conséquence directe, le gel relatif et presque automatique des promotions et recrutements pendant plusieurs années ».

Nioni Masela

CONFLIT INTERCOMMUNAUTAIRE

Quatre morts dans les affrontements entre pygmées et Bantous en Ituri

Des survivants de la communauté pygmée Bambuti dans le petit village de Mbau Mikereba, dans la forêt de l'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), le 31 août 2007.

Quatre personnes ont été tuées et un village a été brûlé dans des combats qui ont ravivé le vieux conflit entre pygmées et Bantous dimanche en République démocratique du Congo, a appris lundi l'AFP de source ecclésiastique. Ces combats ont causé « la mort de trois Bantous et un pygmée », a déclaré à l'AFP Mgr Fulgence Mutebe, évêque de Kilwa-Kasenga dans la province de Tanganyika (sud-est). « Sept personnes ont été grièvement blessées, notamment par des flèches, et plus de 2.500 déplacés ont dû fuir leurs habitations », a-t-il ajouté. « Le village de Katuba est totalement brûlé et quelques maisons du village de Kitembwe ont été également brûlées », a poursuivi le prélat qui pointe la responsabilité des chefs coutumiers et leur « manipulation des populations ». Les déplacés « se sont agglutinés » dans une petite paroisse, a-t-il poursuivi, demandant l'aide des ONG. Les tensions entre les deux communautés sont antérieures à l'indépendance de la RDC (1960). Depuis décembre 2013, le nord du Katanga (région grande comme l'Espagne, morcelée en 2015 en quatre provinces dont le Tanganyika) est le théâtre de nombreux accrochages meurtriers entre des Bantous Luba et Pygmées Twa. En février, un accord de non-agression a été conclu sous la médiation du gouvernement central, des autorités locales et de la mission de l'ONU en RDC (Monusco).

En septembre 2016, la justice congolaise avait condamné quatre Bantous à 15 ans de prison pour crimes contre l'humanité, en lien avec ce conflit. Souvent considérés comme des citoyens de seconde zone, les pygmées cherchent à faire reconnaître leur droits, se heurtant souvent au refus de la majorité bantoue. Le mode de vie des pygmées, des chasseurs-cueilleurs, est menacé par la déforestation, l'exploitation des mines et l'expansion des terres agricoles des Bantous. « L'appellation Bantous désigne les locuteurs d'un vaste groupe linguistique qui couvre la plus grande partie de l'Afrique centrale et australe. Il est composé d'environ quatre cent cinquante langues apparentées », indique l'encyclopédie Universalis.

AFP



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN !

RECRUTEMENT



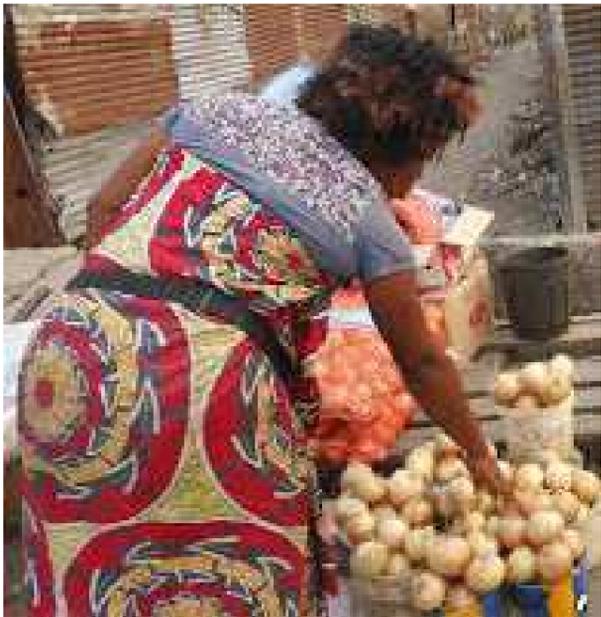
Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES

rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC



Une vendeuse d'oignons

PETIT COMMERCE

L'Anavoco projette une journée sans oignons

L'Association nationale des vendeurs d'oignons au Congo (ANAVOCO) menace d'aller en grève. Elle projette d'organiser une « journée sans oignons » dans tous les marchés de la ville de Kinshasa.

Selon le président de l'Anavoco, Pius Lahema, cité par l'Agence congolaise de presse, la décision de projeter le 2 août une grève de tous les vendeurs d'oignons est motivée par la concurrence déloyale dont les membres de son association sont victimes de la part des commerçants expatriés concernés dans les transactions commerciales propres aux détaillants nationaux, conformément à la loi en matière de l'exercice du petit commerce en vigueur

en RDC. Ces commerçants expatriés s'adonnent au petit commerce alors que cela est interdit par la loi. Ce qui ne permet pas aux nationaux de faire des affaires.

« Les membres de l'Anavoco envisagent d'organiser une manifestation publique susceptible d'enjoindre le gouvernement ainsi que l'exécutif provincial à penser à la mise en œuvre de la loi prohibant le petit commerce aux expatriés », a-t-il déclaré tout en protestant contre le comportement de certains importateurs des oignons qui après avoir réceptionné les oignons au pays, les revendent eux-mêmes à des prix inférieurs aux tarifs affichés dans la plupart de marchés de Kinshasa cassant ainsi les prix au grand dam des nationaux.

Aline Nzuzi

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La RDC finit à la 22^e position avec une médaille en or

Avec une médaille en or en athlétisme et deux médailles en bronze respectivement en lutte et judo, la RDC a terminé à la vingt-deuxième place aux huitièmes Jeux de la Francophonie organisés à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Les champions des huitièmes Jeux se sont éteints le 30 juillet à Abidjan en Côte d'Ivoire par une cérémonie grandiose de clôture. Et la République démocratique du Congo y a pris part dans sept disciplines, notamment le football, le tennis de table, le cyclisme, l'athlétisme, le judo et la lutte. Et elle n'a pu glaner que trois médailles, terminant à la vingt-deuxième position sur quarante-cinq pays participants.

On rappelle d'emblée la médaille d'or remportée par le marathonien Dieumerici Makorobondo Salukumbo qui a couvert les 42km 500 en 2 heures, 27 minutes et 54 secondes. C'est la première médaille d'or RD-congolaise dans cette compétition sportive et culturelle réunissant les pays ayant en partage la langue française. Les deux autres médailles de la RDC, principalement en bronze, ont été remportées par Ania Mabunga Menga en lutte chez les moins de 69 kg et Carole Imongo en judo chez les moins de 78 kg, victorieuse de la Canadienne Sarah Perks.

Quatrième du tournoi de football, les Léopards football de moins de 20 ans ont de peu loupé une médaille d'argent d'abord et ensuite de bronze, battus en demi-finale du tournoi du ballon des Jeux par les Lionceaux d'Atlas du Maroc dans les dix dernières minutes de la partie, et en petite finale par les Aiglons du Mali par un but à deux. Le Maroc s'est adjugé la médaille d'or du tournoi aux dépens du pays hôte des Jeux, la Côte d'Ivoire (se contentant de la médaille d'argent) aux tirs au but après un résultat d'égalité d'un but partout à la fin du temps réglementaire. Le Mali s'est donc offert la médaille de bronze du tournoi du football. « Une bonne expérience pour les Léopards qui n'ont pas eu beaucoup de temps de préparation », a déclaré le sélectionneur des U20 RD-congolais, *Éric Tshibusu Ike*

Sur le bilan général des Jeux, la France a pris la première place avec quarante-neuf médailles dont vingt-deux en or, seize en argent et onze en bronze. Le Maroc vient à la deuxième position avec un total de quarante-deux médailles dont treize en or, quatorze en argent et quinze en bronze. Le Canada a occupé la troisième position avec trente-six médailles, dont treize en or, huit en argent et quinze en bronze.

Martin Enyimo

TERRITOIRE DE FIZI

Ocha révèle une vulnérabilité accrue de toutes les couches de populations

Le bureau onusien a également indiqué que la zone connaît déjà l'insécurité alimentaire et une hausse des prix des vivres et autres articles car les sources d'approvisionnement ne fonctionnent plus.

Dans son récent rapport sur les besoins et réponses humanitaires dans cette partie de la province du Maniema, le Bureau des Nations unies pour la coordination et l'aide humanitaire (Ocha) a noté qu'après les incidents survenus dans le Territoire de Fizi et consécutifs aux affrontements entre les Fardc et la coalition CNPSC dirigée par le leader Yakutumba, deux missions inter-cluster mènent des évaluations du 15 au 29 juillet sur l'axe Kimbi-Lulenge-Bendera dans les territoires de Fizi et Kabambara. À en croire l'agence onusienne, les premières informations recueillies par la mission révèlent une vulnérabilité accrue de toutes les couches de populations dont les déplacés, les retournés et les résidents,

dans tous les secteurs. Ocha a, en effet, souligné que toutes les structures de santé ont été pillées lors des combats. « Il est fait état de plusieurs cas de violences sexuelles (viols), mais la plupart des victimes ne se présentent pas dans les structures de soins dans le délai requis (72 heures) par crainte de stigmatisation », a souligné ce bureau.

Ocha a également indiqué que la zone connaît déjà l'insécurité alimentaire et une hausse des prix des vivres et autres articles car les sources d'approvisionnement ne fonctionnent plus. Alors que les enfants malnutris bénéficiaires de la prise en charge ont déserté les centres nutritionnels (UNTI et UNTA) à la suite du déplacement. Ce qui risque d'aggraver, selon Ocha, leur état. Le bureau onusien a aussi indiqué que des retours timides sont observés, mais d'autres personnes quittent la zone à cause de l'insécurité qui y prévaut.

Lucien Dianzenza

La RDC classée 22^e

Le pays, qui a participé dans sept disciplines culturelles et sept disciplines sportives, a engrangé cinq médailles en sport dont une en or et quatre en bronze.

Les huitièmes jeux de la Francophonie se sont clôturés le 30 juillet à Abidjan en Côte d'Ivoire, après 10 jours de compétitions. La présence

marge des huitièmes jeux de la Francophonie, la RDC a participé au village de la Francophonie érigé, du 22 au 30 juillet, au Palais de la culture à Abidjan. Cette vitrine a été très visitée notamment par les ressortissants congolais vivant à Abidjan qui ont été fiers de voir leur pays présent à cet espace multinational. Les nombreux visiteurs au quotidien ont dé-



La délégation de la RDC dans le stand

de la RDC dans ces jeux avait été marquée dans sept disciplines culturelles dont le hip-hop, la chanson, les marionnettes géantes, la peinture, la photo, la sculpture et la littérature. En sport, la RDC s'est alignée dans sept disciplines. Il s'est agi du football, du cyclisme, du tennis de table, de la lutte libre, de l'athlétisme, du judo et du handisport. Mais le pays a également concouru en création numérique.

Quatre médailles pour le Congo-Kinshasa

Toutes les médailles de la RDC ont été gagnées en sports. À l'issue de ces jeux, le tableau de la RDC en a affiché quatre. L'or a été gagné en marathon par Makorobondo. Alors que les trois autres médailles, toutes en bronze, ont été obtenues respectivement en lutte féminine par Mabunga Menga en judo féminin par Imongo Kimberly et en judo masculin par Kosy samuzu. Le pays, classé vingt-deuxième, a fait le même résultat qu'aux jeux de Beyrouth où son marquoir a également affiché quatre médailles dont une en or et trois en bronze, et largement mieux qu'à Nice, avec aucune médaille et la fuite de basketteuses qui a terni l'image de la RDC. Du côté de la culture, aucune médaille n'a été récoltée. Mais on peut, certes, retenir qu'en hip-hop, le groupe Master Crew, qui est arrivé au niveau de la demi-finale, a été éliminé par le groupe français.

La vitrine RDC a fait la fierté du pays

Il est noté que dans le cadre des activités en

couvert, en effet, les différentes facettes de la RDC : une destination d'affaires avec les réformes dans le domaine des investissements, un pays touristique, un pays avec une diversité culturelle, un pays avec un savoir-faire des artisans, un pays à multiples potentialités énergétiques, hydrauliques, minières et environnementales. Dans ce stand de la RDC où flottait le drapeau congolais, on y a trouvé de nombreuses documentations de l'Agence nationale pour la promotion de l'industrie (Anapi) sur la politique d'investissement en RDC, les affiches des aires protégées de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), les spécimens du franc congolais, etc. Alors que les tapis kuba, du Katanga, ont soulevé de nombreuses questions sur le savoir-faire des artisans congolais. Ces tapis, souligne-t-on, ont attiré l'attention très particulière de la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, le 22 juillet, pendant la visite de stands avec les autorités ivoiriennes, lors de l'inauguration du village de partenaires. Au cours de son passage dans le stand congolais, le Numéro un de la Francophonie a posé plusieurs questions sur l'entrepreneuriat de femmes et celui des artisans en RDC. Les réponses appropriées lui ont été fournies. Pour la représentante personnelle du chef de l'État congolais à la Francophonie, Isabel Tshombe, « ce stand était effectivement à Abidjan pour servir de vitrine à la RDC en marge des huitièmes jeux de la Francophonie ».

L.D.

CRISE LIBYENNE

Les autorités déterminées à doter la Libye d'une véritable loi fondamentale

Les autorités libyennes ont résolu de doter le pays d'une constitution déterminant la structure du pouvoir, le statut des minorités et la place de la charia. Ceci, afin de promouvoir la mise en place des institutions pérennes, capables de rétablir la stabilité dans leur pays, actuellement en proie à l'anarchie depuis la chute de Mouammar Kadhafi en octobre 2011.

Le projet de constitution voté le week-end dernier par l'assemblée constituante sera soumis à un référendum.

« Il est nécessaire que les libertés d'opinion et d'expression soient respectées par tous ainsi que le droit de tous les Libyens de choisir leur mode de vie sans terreur ni menace »

Selon le chef du gouvernement d'union nationale en Libye, Fayed al-Sarraj, qui s'est félicité lundi 31 juillet du vote de ce projet de constitution, malgré la perturba-

tion occasionnée par l'irruption dans le bâtiment de l'assemblée constituante de protestataires qui voulaient l'empêcher, le texte a été voté à Al-Baida, notamment à environ 1 km de la ville de Tripoli par 43 voix sur 44 membres présents de l'assemblée constituante. « Il est nécessaire que les libertés d'opinion et d'expression soient respectées par tous ainsi que le droit de tous les Libyens de choisir leur mode de vie sans terreur ni menace », a déclaré, Fayed al-Sarraj en invitant la classe politique à créer un climat adéquat pour la réussite du prochain référendum.

En effet, ce texte de 197 articles précise que la Libye est une République dotée d'un président, d'un Parlement et d'un Sénat. La Tripoli est la capitale, l'islam est la religion d'Etat et la charia est la source de la législation. Les langues des communautés arabe, amazigh, touareg et toubou seront reconnues comme langues officielles.

Notons que la Libye était privée pendant 40 ans d'une véritable loi fondamentale. Elue depuis 2014, l'assemblée constituante avait 18 mois pour rédiger ce projet de Constitution. Mais, le chaos dans



Fayed al-Sarraj (DR)

lequel est plongée la Libye a perturbé le processus de transition politique. Ce qui a conduit à la division du pays et placé la population à la merci des rivalités tribales, régionales et à la création de nombreuses milices.

« Cette initiative jugée louable constitue l'unique voie louable susceptible de sortir le pays du chaos et à organiser rapidement des élections », a conclu le chef du gouvernement d'union nationale.

Rock Ngassakys

CENTRAFRIQUE

L'ONU envisage le renforcement de la Minusca

Le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix, a indiqué que l'ONU envisageait de demander le renforcement des effectifs de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), puisque ce pays est toujours en proie à des violences intercommunautaires.

Jean-Pierre Lacroix s'exprimait lundi à l'issue d'une rencontre avec le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, auprès de qui il a évoqué la nécessité de l'envoi des « éléments additionnels » dans le pays. « Nous avons expliqué que nous tiendrons informé le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation pour éventuellement revenir vers lui pour des mesures additionnelles si on le juge souhaitable », a dit le chef des opérations de l'ONU. Ces mesures peuvent se traduire par une demande d'éléments additionnels, a-t-il ajouté.

Jean-Pierre Lacroix a annoncé que les Nations unies étaient en contact avec la Zambie et la Tanzanie pour remplacer les éléments qui sont rentrés dans leurs pays. « Il y a un sentiment de grande pression sur les ressources de la force », a-t-il estimé. « Nous avons bon espoir que d'ici la fin du mois d'août nous aurons déjà une arrivée partielle mais assez substantielle de nouveaux contingents », a assuré Jean-Pierre Lacroix.

La Minusca compte quelque 12.500 soldats et policiers dans ce pays qui peine à se relever du conflit entre groupes armés Séléka majoritairement musulmans, et les anti-Balaka, animistes ou pro-chrétiens. La Centrafrique est depuis plusieurs mois en proie à un regain de violences, dans le centre (Bangassou en mai, Bria en juin, Kaga-Bandoro en juillet), et dans l'est (Zemio en juin). Ce pays qui a basculé dans les massacres de masse en 2013 avec le renversement du président Bozizé par l'ex-Séléka, entraînant une contre-offensive des anti-Balaka, bénéficie d'un retour au calme dans la capitale Bangui après l'intervention de la France (2013-2016) et des Nations unies. Mais les groupes armés menacent toujours les civils dans l'intérieur du pays.

Nestor N'Gampoula



BUROTOP IRIS
Distributeur Exclusif au Congo



Transcend
N°1 Mondial



StoreJet 25H3P/25H3B
1TB/2TB



SSD 370
128GB/256GB/512GB/1TB



JetFlash 340
8GB

Clé usb à partir de 2.900 Fcfa (8 Go)

Disque durs externes à partir de 49.500 Fcfa (500 Go)

4X Faster

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

ANGOLA

Le gouvernement accepte l'envoi de quatre observateurs électoraux

Après avoir refusé le mois dernier les observateurs de l'Union européenne (UE) aux élections générales du 23 août, le gouvernement angolais a finalement jugé opportun de faire marche arrière, en acceptant l'envoi de quatre observateurs, a-t-on appris du ministère angolais des Affaires étrangères.

« Nous voulons (...) que l'UE marque sa présence comme un partenaire important, qu'elle nous accompagne sur le chemin du développement et de la démocratisation de l'Angola. Selon nos dernières discussions elle enverra une équipe de quatre personnes », a déclaré Joaquim do



Joaquim Lourenço (DR)

Espirito Santo, directeur pour l'Afrique du ministère des Affaires étrangères. « Ce que dit l'UE ne nous inquiète pas. Elle ne peut pas avoir des exigences contraires à notre propre loi électorale », a-t-il ajouté.

Selon un diplomate qui a requis l'anonymat, les 28 vont envoyer seulement une petite mission d'experts pour marquer leur présence en Angola pendant le processus électoral.

« On ne peut pas vraiment parler d'observateurs, seulement d'experts. Une vraie mission d'observateurs c'est 200 personnes », a-t-il fait remarquer.

En juillet dernier, Luanda avait sèchement opposé une fin de non-recevoir à l'envoi d'une mission européenne d'observation des élections générales angolaises. « Nous ne nous attendons pas à ce que quiconque nous impose sa façon d'observer les élections et nous donne des leçons », avait alors déclaré le ministre angolais des Affaires étrangères, Georges Chicoty.

Au lieu de maintenir sa position sur cette question, le gouvernement angolais l'a plutôt adoucie lundi en ouvrant la porte à la venue de quelques observateurs de l'UE.

Si le calendrier de ce scrutin est respecté, le président Eduardo Dos Santos quittera le pouvoir après avoir dirigé l'Angola pendant 38 ans puisqu'il avait déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas. Et c'est Joao Lourenço qui demeure le grand favori, étant la tête de la liste du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

Ce dauphin d'Eduardo Dos Santos a toutes les chances de diriger le pays puisque la Constitution angolaise ne prévoit pas de scrutin présidentiel, mais stipule que le poste de chef de l'Etat revient au chef du parti qui remporte les législatives.

Nestor N'Gampoula

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

5% de chances pour atteindre l'objectif de réduction fixé par l'accord de Paris

Une étude parue lundi dans la revue *Nature Climate Change* indique qu'il y a 5% de chances pour limiter le réchauffement climatique à 2°C, l'objectif fixé par l'accord de Paris signé par la communauté internationale en 2015.

L'étude relève que les chances d'atteindre l'objectif de 1,5% également contenu dans le même accord, ne sont que de 1%. Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs, auteurs de cette étude, ont utilisé des projections de croissance de la population pour estimer la production future et les émissions de carbone dues à l'utilisation d'énergies fossiles qu'elle entraîne. Et tenant compte de ces données, ils ont réalisé que « l'augmentation de la température est probablement de 2°C à 4,9°C, avec une valeur de médiane de 3,2°C et 5°C de chances qu'elle soit inférieure à 2°C ».

Pour ces chercheurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec),

le groupe d'experts internationaux dont les travaux font référence sur le climat, leurs calculs ne sont pas basés sur le pire scénario, avec une consommation d'énergie toujours aussi intense. « Ces calculs intègrent des efforts pour limiter l'utilisation des énergies fossiles », écrivent ces scientifiques, ajoutant qu'ils ne prévoient pas la possibilité d'un basculement soudain vers les énergies renouvelables. « Atteindre l'objectif d'un réchauffement inférieur à 1,5°C suppose que l'intensité en carbone baisse bien plus vite que dans le passé récent », estiment-ils.

Avant cette étude du Giec sur le climat, les experts avaient déjà averti que l'objectif des 2°C serait difficile à atteindre. C'est pour

cette raison que la présente analyse recommande de réduire de 40 à 70% les émissions de gaz à effet de serre provenant des énergies fossiles d'ici 2050 par rapport à leur niveau de 2010.

Les Nations unies estiment que la population mondiale va grimper d'environ 7,5 milliards de personnes actuellement à 11,2 milliards d'ici à 2100, augmentant encore la pression sur les ressources énergétiques.

Rappelons que dans l'accord de Paris, la communauté internationale s'était engagée à limiter la hausse de la température mondiale « bien en deçà de 2°C » et à « poursuivre les efforts de limiter la hausse à 1,5°C » par rapport au niveau d'avant la révolution industrielle afin d'éviter les conséquences dévastatrices du changement climatique (sécheresse, hausse du niveau des océans, tempêtes...)

N.N'G.

Recul de la gouvernance en Afrique

A en croire le dernier rapport de la Banque mondiale (BM), la qualité de la gouvernance en Afrique est en recul dans 38 pays sur 54. Ce recul est plus visible dans la gestion économique, des politiques structurelles et des mesures d'insertion sociale.

Les raisons évoquées sont la chute des prix des matières premières sur les marchés internationaux. Or, une majorité des budgets des pays africains se basent sur les performances des prix des minerais, des hydrocarbures et des matières premières végétales.

Le rapport cite le cas de la Centrafrique, du Burundi et de la République démocratique du Congo (RDC). Le Rwanda, le Sénégal et le

Kenya étant des exceptions. Le rapport classe le Rwanda au 7^e rang des gouvernements les plus efficaces au monde devant la Malaisie, la Suisse et le Luxembourg. La politique de lutte contre la corruption et la bonne gouvernance sont au coeur de cette réussite, faisant du Rwanda « un des pays les moins corrompus d'Afrique ».

La croissance du Rwanda est passée de 4,7% en 2013 à 7% en 2014 et à 5,9% en 2016. « Celle-ci fait suite à la stratégie gouvernementale de développement économique et de réduction de la pauvreté, que vise à favoriser la transformation économique, le développement rural, la producti-

tivité et l'emploi des jeunes ainsi que la promotion d'une gouvernance responsable ». La Centrafrique, le Burundi et la RDC font office de mauvais élèves. Pour conclure, le rapport regrette que le nombre de pays ayant vu leur note globale se détériorer, soit de plus en plus important. « Cette situation s'explique par la conjoncture défavorable qui exacerbe les faiblesses macroéconomiques de certains pays ». C'est le cas du Nigeria, première économie du continent en proie à une récession économique, le Congo-Brazzaville, le Burundi, et le Zimbabwe, ont expliqué les auteurs du rapport.

Noël Ndong

AVIS DE RECRUTEMENT



Dans le cadre de son développement, le Cabinet ANKH Gestion Conseil, spécialisé dans la formation continue, recrute un **Commercial**

Conditions requises:

Avoir une bonne présentation, être ponctuel et rigoureux, être en capacité d'apprendre.

Pour postuler, veuillez déposer un curriculum vitae et une lettre de motivation au siège du cabinet, sise **22, rue Mbala Prosper, Baongo**, près de la case de Gaulle ou par mail à l'adresse suivante : ankh.gestion.conseil@gmail.com

Tél: (00242) 05 709 50 13 / (00242) 06 684 27 75

Date limite de dépôt des candidatures : le **09 aout 2017**

AFRIQUE

Liesl Louw-Vaudran encourage le retour du Maroc au sein de l'UA

Le retour du Maroc au sein de l'Union africaine (UA) devra contribuer au renforcement de l'unité et du développement économique dans le continent africain, a indiqué mardi, Liesl Louw-Vaudran, consultante au sein de l'Institut des études sécuritaires (ISS), basé à Pretoria.

Louw-Vaudran, qui s'exprimait sur les ondes de la radio sud-africaine, a souligné que le Maroc a réalisé d'importants progrès économiques et entretient d'excellentes relations avec la majorité des pays

« Le Maroc a besoin de l'Afrique et l'Afrique a besoin du Maroc »

africains.

« Le retour du Maroc au sein de l'UA, scellé lors du sommet africain tenu en janvier dernier à Addis-Abeba (Ethiopie), s'inscrit ainsi en ligne droite de la volonté du Royaume à contribuer au renforcement de l'unité et la consolidation du développement économique en Afrique », a-t-elle dit.

Rappelant que le Maroc participe activement aux opérations de maintien de la paix dans le continent, cette spécialiste des questions africaines a relevé que ce pays déploie d'importants investissements

dans de nombreux pays africains. Ceux-ci portent sur des secteurs d'une grande importance stratégique pour les pays africains, notamment dans le domaine des télécommunications, des finances, de l'assurance et l'agriculture.

D'ailleurs, son retour du Maroc au sein de l'Union africaine (UA) a été évoqué samedi à Rabat, au cours d'une rencontre initiée par le ministre délégué, chargé des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et des affaires de la migration en faveur de ces derniers, à l'occasion du 18ème anniversaire de la fête du Trône.

Intervenant lors de cette rencontre, le ministre délégué, chargé des MRE et des affaires de la migration, Abdelkrim Benatiq, a souligné que le retour du Maroc au sein de l'UA s'inscrit dans le cadre d'une politique axée sur la coopération Sud-Sud qui attribue à l'Afrique un rôle de créateur d'un projet sociétal à même de créer des partenariats rentables pour toutes les parties.

De son côté, le secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Abdellah Boussouf, a relevé que cet événement constitue une occasion de rappeler que le Roi Mohammed VI a opté pour une politique africaine basée sur l'approche gagnant-gagnant, afin de contribuer au développement de l'Afrique. « Le Maroc a besoin de l'Afrique et l'Afrique a besoin du Maroc », a-t-il dit.

Yvette Reine Nzaba

PRÉSIDENTIELLE AU LIBERIA

George Weah se relance dans la course

L'opposant libérien et ex-star du football international, George Weah, s'est officiellement lancé dans la course à l'élection présidentielle d'octobre 2017, en se présentant comme un candidat de « l'espoir ».



George Weah (DR)

L'ancien footballeur international libérien, reconverti en politique depuis plus de dix ans, s'appête à participer pour la troisième fois à l'élection présidentielle. Visiblement sûr de gagner le dernier match de sa vie politique et prendre les rênes du pouvoir, l'une des icônes du

football africain justifie ses échecs du passé en indiquant qu'en 2005 tout comme en 2011, la commission électorale n'était pas libre et transparente. Il espère que cette année, elle sera transparente.

George Weah pense même qu'il sera élu président si cette élection n'est pas entachée d'irrégularités. Selon lui, les Libériens veulent le changement et espèrent que cela va arriver un jour.

L'ancien sociétaire du Tonnerre kalar Club de Yaoundé aurait en face de lui d'autres adversaires de taille, à l'instar du vice-président, Joseph Boakai. Mais il reste, cependant, serein en disant qu'il sera élu président, parce qu'il croit représenter la voix du peuple en général, et celle des jeunes en particulier.

Le Liberia votera le 10 octobre pour remplacer la présidente actuelle, Ellen Johnson-Sirleaf âgée de 78 ans. Elle avait remporté les premières élections démocratiques du pays après une longue guerre civile qui s'était terminée en 2003.

Au total, 20 candidats sont en lice pour les élections générales d'octobre prochain, selon la Commission nationale des élections du Libéria (NEC). Elle a aussi annoncé qu'un effectif de 2.183.683 personnes ont été inscrites sur les listes électorales.

Y.R.Nz.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PENTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Moïla
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Concertation pour diversifier les sources de financement de l'Etat

Dans l'optique de booster les émissions de titres de dettes sur le marché intérieur, le ministère des Finances et la direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), ont réuni mardi à Brazzaville les spécialistes en valeur du Trésor congolais (SVT) autour d'une « concertation » destinée à améliorer le fonctionnement du marché des titres publics encore très faible au Congo.

Face à la chute des cours internationaux de pétrole dans la deuxième moitié de l'année 2014 qui a réduit les marges de manœuvre de l'Etat, le Congo a été obligé de compléter les financements extérieurs classiques, entre autres, par le recours aux émissions de titres de dettes sur le marché intérieur, dans le cadre d'une stratégie de diversification des sources de financement.

« Conformément aux prévisions, le recours à ce marché devrait, par comparaison aux financements extérieurs y compris l'aide, permettre au Trésor de couvrir le gap entre les recettes collectées, essentiellement sous forme d'impôts, taxes et dépenses », a expliqué à l'ouverture des travaux, Fridelin MboulouKoué, représentant du ministre des Finances, du budget et du portefeuille public.

Pour ce faire, les SVT que sont les banques et autres institutions financières devront se

munir de nouvelles armes pour mener à bien leur mission. Ils conseillent et assistent le Trésor sur sa politique d'émission et de gestion de la dette, et plus généralement sur toute question intéressant le bon fonctionnement des marchés.

Depuis son entrée sur le marché régional des titres publics émis par adjudication au mois de février 2017, le Trésor public du Congo, qui compte 13 SVT, a en effet déjà procédé à quatre émissions, mais jugées faibles. Si la première émission du 22 février 2017, d'un montant de 8 milliards, a connu des résultats encourageants, avec la participation de 6 SVT et 82,1% de soumission du montant mis en adjudication. Seuls trois SVT ont participé en mars et seulement un en juin.

Selon le directeur national de la BEAC, Michel Dzombala, sur la dernière émission du mois de juillet 2017, d'un montant de 8 milliards de FCFA, il n'a été observé qu'une participation de



Les officiels lors de l'ouverture des travaux (Adiac)

deux SVT sur les treize du réseau et un taux moyen pondéré de 5%.

Analyser les facteurs qui limitent le dynamisme de ce marché

Les résultats insuffisants sur les titres congolais, par rapport à d'autres pays de la Cemac, doivent trouver une solution. La BEAC estime que la faible moisson émise par le Congo aurait pu être imputable à la situation actuelle de resserrement de la liquidité bancaire, si les montants levés par l'ensemble des Trésors publics de la Cemac avaient également connu une baisse.

Or, a fait savoir Michel Dzom-

bala, « les chiffres en fin mai 2017, montrent un accroissement des montants levés par l'ensemble des Trésors publics à 975,19 milliards FCFA contre 749,33 milliards une année plus tôt ».

Depuis son entrée dans ce marché comme demandeur de ressources de l'épargne publique ou intérieure, le Trésor n'a pu lever que moins de 10 milliards de FCFA sur les 100 milliards de FCFA de prévision des émissions conformément à la dernière loi de finance.

« C'est une nouvelle expérience pour le pays. Et ces concertations sont également l'occasion d'améliorer ce qui n'a pas marché », console Ga-

tien Ondaye, Chef de service Crédit, marché des capitaux et contrôle des banques à la direction nationale de la BEAC.

Fridelin MboulouKoué juge que c'est une opportunité pour le Congo, dans la mesure où ce marché permet, entre autres, « d'emprunter à moindre coût, après mise aux enchères des soumissions, d'emprunter en monnaie locale en limitant le risque de change, de mobiliser et de recycler l'épargne domestique dans des projets et programmes d'intérêts pour les populations, de diversifier les instruments de placements au profit particulièrement de la zone de Cemac ».

Quentin Loubou

OUESSO

Un guichet unique douanier pour sécuriser les recettes publiques

Inauguré le 1er août à Ouesso, département de la Sangha, le guichet unique de dédouanement (GUD) dont la gestion est confiée à la Banque postale du Congo, va permettre à terme de sécuriser la collecte des recettes publiques de l'Etat et de simplifier les procédures de dédouanement des marchandises.

Le lancement effectif des opérations du troisième GUD du pays, après ceux de Pointe-Noire et Brazzaville, a eu lieu en présence des autorités locales, des cadres des ministères des Finances et des Postes et télécommunications, du personnel de la douane et de l'équipe de la Banque postale du Congo (BPC).

Ce nouveau GUD va transformer de manière durable le mode de

fonctionnement et les habitudes de travail entre les administrations. En se dégageant des aspects formels de contrôle de la recevabilité documentaire grâce à l'automatisation numérique, le modèle d'intervention de l'action publique évoluera vers un travail davantage axé sur l'analyse des risques et la lutte contre la fraude dans ce secteur.

En effet, les importateurs, les opé-

rateurs économiques de Ouesso et des autres localités de la Sangha pourront désormais effectuer leurs opérations de dédouanement directement à l'agence de la BPC de la localité.

Cette initiative publique qui vise à dématérialiser les documents fiscal-douaniers d'ici fin 2018, constitue l'une des quarante mesures du conseil stratégique de l'attractivité approuvées par le co-

mité interministériel pour la modernisation de l'action publique.

Selon Emmanuel Akouala Mpan, directeur de cabinet du ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, le gouvernement a placé son action sur l'informatisation de toutes les régies financières afin de simplifier, moderniser et sécuriser la collecte des recettes publiques.

« En regroupant en seul point les formalités de dédouanement, il contribue à faciliter la vie des usagers des douanes que sont les opérateurs économiques », a indiqué Emmanuel Akouala Mpan.

Un enjeu de taille pour la Banque postale du Congo

Cette sécurisation bancaire et informatisée est fondamentale en matière de transparence dans la collecte des recettes douanières, estime Emmanuel Akouala Mpan, justifiant ainsi le choix de la BPC comme partenaire dans cette démarche.

« L'implication satisfaisante de cette banque à Pointe-Noire a conduit le ministère des Finances à accélérer le processus en lançant les activités du GUD à Brazzaville en juin dernier; aujourd'hui à Ouesso et dans

quelques jours à Dolisie », a-t-il renchéri.

Selon les données récentes, en termes de trafics et de flux, la ville de Ouesso est la deuxième ville économique après Pointe-Noire. Le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli s'est dit conscient de l'enjeu de la bancarisation pour la mobilisation des ressources de l'Etat.

« Le paiement des liquidations se fait aux guichets de la banque postale (...). Nous avons intérêt à ce que les choses se passent le mieux possible. C'est ce que nous sommes en train de faire et nous avons fait déjà à partir des guichets de Pointe-Noire et Brazzaville », a dit Calixte Médard Tabangoli, invitant les opérateurs économiques à se présenter au GUD.

Notons que la coupure du ruban symbolique marquant le lancement des opérations du GUD de Ouesso a été effectuée par le préfet du département de la Sangha, Christophe Tchicaya, en présence du maire de Ouesso, Thierry Maguessa Ébomé, du directeur de cabinet du ministre des Finances, du directeur de cabinet du ministre des Postes et télécommunications Franck Siolo, du directeur général des douanes, Alfred Onanga.

Fiacre Kombo



Les officiels posant devant la façade du bâtiment du GUD Ouesso Coupure du ruban (Adiac)

Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
N°SC CI 21/07/2017/ IDA 5302 – GC

I – CONTEXTE

Dans le cadre de la stratégie de partenariat du Pays (FY 13-FY 16), le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer conjointement un projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) dont l'accord de financement a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 11 Octobre 2013.

L'objectif de développement du Projet est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus.

Le projet est structuré en deux composantes :

- Composante 1. : La formation professionnelle, l'insertion professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs, subdivisée en 3 sous-composantes ;
- Composante 2. Renforcer les capacités techniques, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

La mise en œuvre technique des activités du Projet, la gestion fiduciaire du projet et le suivi – évaluation sont sous la responsabilité de l'Unité de Gestion du projet (UGP) et de son coordonnateur. Cette Unité de Gestion du Projet est composée de fonctionnaires et des consultants recrutés, selon les besoins.

Parmi les postes à pourvoir figure celui de l'auditeur interne, objet de ces présents termes de référence.

ii - DESCRIPTION DU POSTE

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du PDCE, l'auditeur interne est en relation fonctionnelle avec toutes les entités composant le Projet. Il propose au Coordonnateur du projet son plan de travail et lui rend compte des résultats des actions accomplies dans le cadre de sa mission.

A ce titre, l'auditeur interne a sa charge de :

- Evaluer l'application effective des manuels d'exécution et des procédures administratives et financières, ainsi que du système de contrôle interne en vigueur au sein de l'UGP ;
- Evaluer toutes les fonctions administratives, financières et techniques du Projet en se référant aux normes et méthodologies d'audit interne généralement appliquées ;
- Evaluer la performance opérationnelle et organisationnelle du Projet et proposer toute amélioration lui permettant un maximum d'efficacité et d'efficience ;
- Appuyer l'UGP dans les travaux préparatoires d'audit externe ainsi que dans la mise en œuvre des recommandations qui en découlent.
- Exécuter toutes autres tâches qui seront demandées par le Coordonnateur et qui rentrent dans le cadre de la fonction d'Audit Interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d'Audit Interne, notamment l'IFACI et l'IIA.

III - QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'études supérieures (minimum Bac + 4) en gestion financière et comptable, Audit, Administration, expertise comptable, commerce ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins une expérience professionnelle de dix (10) ans au minimum avec au moins cinq (5) ans en tant qu'Auditeur au sein d'un Cabinet d'audit et d'expertise comptable ou d'un service d'audit interne d'une entreprise privée ou d'Etat ;
- Une expérience d'au moins 2 ans en qualité d'auditeur interne dans un projet financé par les partenaires au développement (Banque mondiale, BAD...) serait un avantage considérable ;
- Une solide expérience dans l'audit des projets financés par les principaux bailleurs de fonds ;
- Une bonne connaissance de la gestion des projets financés par la Banque mondiale ;
- Une bonne connaissance des procédures administratives et financières et des diverses directives de passation de marchés et de décaissement de la Banque mondiale ;
- Une bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière et de gestion de projet ;
- Une bonne maîtrise du français écrit et oral, l'anglais serait un atout ;
- Un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité ;
- Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint/Ms Project/Access. Et Tom2pro

IV - DUREE

La mission du Consultant s'étendra pour une durée prévisionnelle de douze (12) mois à intervention intermittente (travaux à mi-temps). L'Auditeur Interne travaillera à hauteur de 10 HJ par mois pendant la durée de sa mission.

V – CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Des copies des diplômes ;
- Des documents justifiant l'expérience professionnelle.

VI – DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures 30 minutes à 15 heures. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard 18 août 2017 avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur interne du PDCE ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet/PDCE

Rue SOWETO n° 177 – Ex Télévision – Quartier Bacongo

Email : congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur du Projet

OKOMBI Auxence Léonard

FORMATION QUALIFIANTE

Le Japon offre des kits d'insertion socioprofessionnelle à 520 jeunes congolais

Après neuf mois d'apprentissage, les premiers bénéficiaires du projet « Autonomisation des jeunes hors de l'école » en République du Congo ont reçu, le 1er août à Brazzaville, des kits pour leur insertion socioprofessionnelle.

Développé depuis 2016 par l'Unicef, avec des fonds du gouvernement du Japon, estimés à environ 250 millions francs CFA, ce projet créé les conditions pour l'autonomisation de 520 jeunes dont 246 filles. Il vise, en effet, à donner une seconde chance de la formation professionnelle aux jeunes ayant abandonné, se trouvant en dehors et ceux qui n'ont jamais été à l'école dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Sangha et Likouala. Cette formation qui est assurée par l'ONG Action Talitha Koum, a porté sur la coiffure, la coupe-couture, la pâtisserie et la maçonnerie.

Grâce à ce projet intitulé en anglais « Empowerment of out-of-school Youth », 191 jeunes parmi lesquels 96 garçons et 95 filles ont été formés à Brazzaville. A Pointe-Noire, ils sont 196 dont 122 garçons et 74 filles à avoir bénéficié du don du gouvernement japonais. Dans le département de la Likouala, il y a 44 bénéficiaires (31 filles et 13 garçons) alors que dans la Sangha 89 jeunes ont tiré profit du projet dont 45 filles et 44 garçons.

Après avoir rappelé quelques actions menées par son pays en faveur de l'Afrique, le conseiller à l'ambas-

sade du Japon au Congo, Yukuo Murata, a demandé aux bénéficiaires de cette formation de faire bon usage du matériel reçu. Ce projet a été rendu possible grâce, a-t-il précisé, à un budget supplémentaire de 250 millions francs CFA accordés en 2015 par le gouvernement du Japon au bureau de l'Unicef au Congo. « Le développement d'un pays dépend absolument de la force de sa jeunesse. Je crois que c'est grâce à vous que le Congo va connaître le développement. Vous serez un bel exemple pour d'autres jeunes qui ont la même situation, qui souhaitent se développer. Je souhaite que vous fournissiez énormément d'efforts pour réussir dans votre métier », a dit Yukuo Murata.

« Le Congo n'atteindra pas l'objectif d'éducation universelle tant qu'il y a des enfants, des jeunes en dehors de l'école »

Le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, s'est félicité de l'excellence des relations entre son institution et l'ambassade du Japon. Il a également salué la contribution des acteurs clés du projet dont l'Action Talitha Koum et les ministères congolais en charge



La remise du don

vous a appris à pêcher plutôt que de vous donner du poisson. C'est important que vous deveniez des vrais pêcheurs qui ne vont pas dépendre des autres pour trouver du poisson. Ces kits c'est pour aller démarrer votre microentreprise, c'est pour travailler pour vous-mêmes, si besoin est, vous allez travailler ensemble, vous associer pour mieux développer votre microprojet », a-t-il appuyé.

Parfait Wilfried Douniama

de la formation qualifiante et l'enseignement fondamental. « Nous célébrons l'aboutissement heureux, positif d'un processus. L'appui du gouvernement congolais participe de cet objectif d'assurer la jouissance du droit à l'éducation pour tous ces jeunes, leur offrir une seconde chance parce que leur place devrait être à l'école. Le Congo n'atteindra pas l'objectif d'éducation universelle tant qu'il y a des enfants, des jeunes en dehors de l'école », a-t-il précisé.

Il a, par ailleurs, réitéré l'engagement de l'Unicef à soutenir les initiatives gouvernementales ou non-gouvernementales portant dans le cadre de la recherche des jeunes restés en dehors de l'école. Le but étant de leur offrir une seconde chance. Conscient des difficultés liées au démarrage d'une microentreprise, Aloys Kamuragiye a invité l'ONG Kalitha Koum à accompagner ces jeunes car, le marché du travail est assez complexe.

« Chers jeunes, Kalitha Koum

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC)

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET
CHARGE DE L'ELABORATION DES MANUELS D'OPERATIONS DU PROJET D'APPUI AU
DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
N°001C/2017/MAEP/PDAC-UNCP**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017. En attendant la mise en vigueur du crédit, une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de ces fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour, entre autres, l'élaboration des manuels d'opérations du Projet, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.
 2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.
 3. Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt vise l'établissement d'une liste restreinte en vue du recrutement d'un cabinet chargé d'élaborer le manuel d'opérations du projet composé de 6 tomes, notamment :
 - Tome 1 : Manuel d'exécution ;
 - Tome 2 : Manuel de procédures administratives, financières, comptables et de passation de marché ;
 - Tome 3 : Manuel de suivi évaluation ;
 - Tome 4 : Manuel de suivi environnemental et social ;
 - Tome 5 : Manuel de gestion des fonds à coûts partagés ; et
 - Tome 6 : Manuel d'opération pour la composante d'urgence.
 4. L'Unité National de Coordination du Projet (UNCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques et leur expérience à exécuter lesdits services.
- Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :
- ✓ Les compétences du cabinet pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
 - ✓ L'adresse complète du cabinet (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, E-mail).
5. Sur cette base, les cabinets seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».
 6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité nationale de Coordination du Projet (UNCP) pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.
 7. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard **le jeudi 17 août 2017, à 12 heures**, à l'adresse ci-dessous :

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE
NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville,
République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com**



Brazzaville, le 01 AOUT 2017
Le Coordonnateur,

Isidore ONDOKI
Isidore ONDOKI

EDUCATION

Le test d'entrée aux collèges UWC aura lieu en 2018

Le vice-président de l'Union mondiale des collèges (UWC), Mangouleh-Beoleh et son secrétaire général, Jean Michel Itoua, ont indiqué le 28 juillet que le test de sélection d'entrée à ces collèges au titre de l'année scolaire 2017-2018 se déroulera en janvier 2018 à Brazzaville.

Le calendrier a été donné lors de la réunion de prise de contact avec les ambassadeurs de ces collèges en vacances au Congo.

Jean Michel Itoua a circonscrit sa communication sur les critères de sélection dans les écoles publiques et privées de Brazzaville. Selon lui, le concours concerne les meilleurs élèves proposés par les chefs d'établissements.

Les sujets proposés proviennent de Londres mais la correction sera faite ici au Congo par les professeurs de l'Université. « Les résultats issus de ce concours permettront de les classer selon les bourses. Nous avons besoin de tous les meilleurs car nous sommes à la 7^e édition où l'organisation a déjà envoyé treize étudiants dans les écoles UWC », a-t-il rappelé.

Le vice-président Mangouleh-Beoleh explique que les lauréats ont deux ans d'année scolaire dans les pays destinés selon la catégorie de bourses. Après ces années, ils pourront bénéficier de la gratuité dans d'autres universités quelconques. Pour les élèves qui bénéficient de la bourse totale, l'UWC finance les études mais leurs parents n'ont que la charge de l'assurance maladie. Tandis que ceux qui ont la bourse partielle, les frais d'écolage des deux premières années sont divisés entre l'école et les parents.

Interrogé sur le suivi des précédents lauréats, le vice-président a déploré l'ingratitude des lauréats et leurs parents. « Le UWC est une organisation qui crée des ambassadeurs. Il consiste également à former les citoyens dans le monde et dans divers domaines dont l'environnement. Au Congo, les lauréats et leurs parents sont ingrats car une fois arrivée au pays d'accueil le lauréat coupe ses contacts avec l'organisation », avant d'indiquer que : « cette attitude constitue un obstacle pour constituer une banque de données ».

Les travaux de la conférence régionale africaine de l'UWC organisée du 14 au 16 juillet à Accra au Ghana ont porté sur la stratégie pour l'avenir du mouvement national; le financement ; la communication sur la création de l'école ainsi que la relation de l'UWC avec les étudiants et leurs parents.

Outre ces questions, le mouvement a lancé un appel à candidature pour trois postes à pourvoir. A cet effet, sept candidats dont le vice-président Mangouleh-Beoleh sont les postulants.

Au terme de la réunion, trois étudiants de l'UWC en vacances au Congo, Hyde Bangui ; Berchel Itoua et Johan Eudes Soussa ont noté les difficultés de visa, du système éducatif et de la langue anglaise. « Bien que francophone, la pratique de la langue n'a pas été un obstacle pour réussir. Nous avons eu un objectif et penser à nos origines pour parvenir à la réussite », ont-ils indiqué.

Lydie Gisèle Oko

CNF DE BRAZZAVILLE

Des formations professionnelles envisagées pour de jeunes bacheliers

Le Campus numérique francophone de Brazzaville (CNFB), en collaboration avec les universités partenaires et les représentants d'entreprises, a présenté le 31 juillet à ces partenaires un appel à projet 2017, dans le cadre du soutien aux formations professionnalisantes de niveau premier cycle.

« L'initiative vise à renforcer la coopération école-université-institut et les partenaires non académiques, afin d'offrir de nouvelles perspectives aux jeunes et tracer pour eux un chemin où ils exprimeront leurs talents et ambitions », a affirmé Achile Somp, responsable par intérim du Campus numérique francophone de Brazzaville (CNFB).

Ces formations professionnalisantes ou en création traduisent de forts liens entre les universités et le secteur socio-économique.

L'appel à projet vise principalement à susciter la création ou le renforcement des formations initiales professionnalisantes de premier cycle (Bac+2, Bac+3 ou Bac+4) alternant efficacement

les séquences académiques et professionnelles pour ainsi mieux répondre aux besoins du marché local de l'emploi.

Selon le responsable par intérim du CNFB, cette détermination s'inscrit plus précisément sur l'axe 5 de la stratégie 2017 de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) afin, dit-il, de : « mieux prendre en compte dans l'offre initiale les besoins socio-économiques de l'environnement local ou national des institutions membres ».

Mise en œuvre, la dizaine des établissements et instituts universitaires affiliée au CNFB va ainsi contribuer à la production de la chaîne des qualifications supérieures, contribuer à l'essor de formations professionnalisantes intermédiaires et améliorer la participation des opérateurs économiques à la conception ainsi qu'à la mise en place des formations. En outre, l'initiative lancée par le CNFB appuiera aussi l'innovation dans l'enseignement supérieur, en amenant les enseignants ainsi que les professionnels à œuvrer et à penser, entre autres, à l'articulation de la théorie et la pratique au sein d'une formation.

Pour décrire en partie la relation université-entreprise dans le cadre de cet appel à projet, l'assistante des projets au Campus numérique francophone de Brazzaville, Preche Viggia Ewek Assounga, a indiqué : « On doit développer des modalités de gouvernance (pilotage) des formations et au-delà, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, intégrant la participation du milieu socio-économique ».

Enfin, rappelons que l'AUF avait adopté, en mai 2017, une stratégie dénommée Nouvel espace universitaire francophone (Neuf) qui consiste à aider ses membres à répondre aux défis internes des établissements dans le domaine de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance. Le Neuf envisage aussi relever les défis liés à l'insertion professionnelle et l'employabilité sans omettre ceux consistant à renforcer le rôle des universités comme opérateurs du développement, à la fois économique, culturel, linguistique interculturel et environnemental.

Fortuné Ibara

PROJET HYCOS

Renforcement des bases de données hydrologiques des pays membres de la CICOS

La Commission internationale Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) entend dans le cadre de son agenda 2016-2020 poursuivre la mise en œuvre du projet Hycos qui vise à mettre en place un dispositif de mise à jour du réseau d'observation et de télécommunications, ainsi qu'à renforcer les capacités nationales des services hydrologiques nationaux et régionaux.

Il sera également question d'exploiter les données et de les traduire en informations susceptibles d'améliorer les capacités de gestion et d'utilisation des ressources en eau dans le bassin

Congo-Oubangui-Sangha. En effet, la disponibilité de données fiables et actualisées sur les ressources en eau de surface est une base de connaissances indispensables pour une planification efficace des aménagements et pour leur usage. Les performances du système de collecte, de traitement et de diffusion des données hydrologiques se sont dégradées depuis de nombreuses années dans le Bassin du Congo. Le réseau et les bases de données sont à l'abandon depuis la fin des années 80 pour une série de raisons analysées dans le document de projet hycos. Il est indispensable de mener

des activités de nature à restaurer progressivement un réseau digne, capable de suivre les ressources en eau dans un contexte où la pression constante de la demande pour de multiples usages, s'exerce sur les ressources en eau qui sont menacées par les impacts du changement climatique. Les systèmes nationaux de collecte, de gestion et de traitement des données devraient être améliorés afin de maintenir un niveau de performances conforme aux exigences des utilisateurs. A noter qu'il existe déjà un document de projet détaillé « Congo-Hycos ».

Guillaume Ondzé



BACHELIERS : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CYCLE ANGLAIS DU BACHELOR OF BUSINESS ADMINISTRATION (BBA) DE L'IFAM / PARIS

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômés sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

FORMATION

Le monitoring des droits de l'Homme et de la justice au centre d'un séminaire

Dans son objectif de former et d'informer, la Bibliothèque de développement et de paix que dirige le Pr Jean Didier Bokoungou a organisé ce séminaire, le 28 juillet, dans la capitale économique.

Le séminaire a regroupé les représentants des organisations des droits de l'Homme, les directeurs départementaux sortant et entrant des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales de Pointe-Noire respectivement Gérôme Magnokou et Aubin Djondu-Kendé ainsi que d'autres individualités. Dans son exposé, le Pr Jean Didier Bokoungou a développé l'importance du monitoring des droits de l'Homme et de la justice qui est un outil puissant de soutien aux réformes judiciaires et de promotion des garanties nationales et internationales du droit au procès équitable.

Insistant sur l'observation des procès, il a indiqué que les observateurs de procès ne sont ni avocat ni juge et leur rapport ne vise pas à discréditer les individus ou un juge. Au contraire, ils doivent répondre à la déontologie. L'observateur des procès doit recevoir le consentement de l'individu



Une vue des participants/«Adiac»

du avant de citer son nom dans le rapport. Un observateur de procès doit collecter les informations nécessaires avant de mener une observation dans une juridiction, notamment son fonctionnement, ses principes d'accord, afin d'amener un travail objectif. « L'observation des procès prend généralement trois formes différentes, à savoir l'observation systémique visant à évaluer les éléments du système judiciaire afin de soutenir une réforme ju-

diciaire, l'observation thématique dont l'accent est mis sur un ou plusieurs domaines et l'observation des procès sur les affaires généralement médiatisées ou un groupe d'affaire de cette catégorie encore appelé observation des procès ad hoc », a-t-il expliqué.

Jean Didier Bokoungou a également souligné que les programmes d'observation des procès peuvent être des outils polyvalents pour les États, la société civile et les organisa-

tions internationales qui cherchent à améliorer l'équité, l'efficacité et la transparence des systèmes judiciaires. Aussi l'observation des procès peut-elle être définie dans un sens strict ou plus large.

Cependant, a-t-il ajouté, il y a le principe de non-intervention, appelé également non-ingérence. Il est sous-jacent à l'observation des procès. Il vise à respecter le précepte de l'indépendance de la justice. « Le système judiciaire en tant qu'institution et les juges

individuels administrant la justice dans des affaires particulières doivent être en mesure d'exercer leurs responsabilités professionnelles sans être trop influencés par l'exécutif, le législatif ou toute autre source inappropriée », a-t-il signifié. Il a également ajouté que d'après le principe d'accord, l'observation de la justice ne peut se faire qu'avec l'accord des autorités compétentes et dans le respect de l'indépendance de la justice.

Au sortir de ce séminaire, les participants ont félicité l'orateur qui a répondu à toutes leurs préoccupations. « On était éduqués sur quelques détails qu'on ignorait, l'initiative est très bonne et j'espère que ce genre d'activité se pérennise. Je suis très satisfait parce que le professeur a répondu correctement à toutes nos préoccupations », a indiqué le directeur départemental des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales de Pointe-Noire, Aubin Djondu-Kendé. Soulignons que la Bibliothèque de développement a, par ailleurs, annoncé un atelier de formation le 4 août avec les étudiants et toutes personnes désirant d'aller étudier à l'étranger. Cet atelier a pour thème «Partir étudier à l'étranger»

Charlem Léa Legnoki

SANTÉ

Jacqueline Lydia Mikolo visite l'hôpital Adolphe-Sicé

La descente de la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, à l'hôpital général Adolphe-Sicé situé à Pointe-Noire a eu lieu le 29 juillet.

Répondant ainsi à la presse à la suite de cette visite, la ministre a expliqué qu'elle est à Pointe-Noire pour un séjour de travail prévu il y a de longues dates. « Ce n'est plus un secret pour personne, le gouvernement est en train de se battre en vue de rénover totalement cet hôpital. Ainsi, il est donc inconcevable de continuer à accueillir les malades dans les conditions actuelles de cet hôpital. Mon arrivée dans la ville coïncide avec tous les divers problèmes que traverse l'hôpital Adolphe Cissé en particulier et d'autres structures sanitaires du Congo en général. Ces problèmes sont connus par le gouvernement, notamment les conditions de travail des agents, l'accueil des malades et autres problèmes », a-t-elle déclaré.

Notons qu'au cours de sa visite dans les pavillons de néonatalogie, de maternité et de pédiatrie de cet hôpital, la ministre a constaté par exemple la présence de plus de deux bébés partageant un même lit avec un risque de contamination, les mauvaises conditions de travail des agents et celles d'accueil des malades. Ainsi, conformément à ce triste constat, cet établissement sanitaire mérite d'être totalement rénové par le gouvernement pour lui donner un nouveau visage en construisant de nouveaux bâtiments et en l'équipant. La ministre était accompagnée de quelques techniciens et spécialistes en vue d'un diagnostic qui cadre avec la réalité.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE

Le club olympique remporte la compétition

La Ligue de gymnastique de Pointe-Noire a organisé, le 29 juillet, à l'école primaire 31 Décembre 1969 à Tié-Tié son championnat départemental édition 2017. La compétition a été dominée par le club olympique qui a remporté 8 médailles devant Bilia club (7 médailles) et Racine une médaille.

La troisième édition du championnat départemental de gymnastique s'est déroulée devant plusieurs invités de marque dont le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou Ndinga, les vénérables Hui Ran et Hui Xiang en présence d'un grand public enthousiasmé. Les 29 gymnastes rétenus se sont exprimés en deux épreuves, à savoir la gymnastique artistique et aérobique.

À l'issue de la compétition dont l'objectif essentiel était de détecter les meilleurs gymnastes qui défendront les couleurs de la Ligue de Pointe-Noire lors du championnat national prévu pour septembre à Brazzaville, le club olympique de Pointe-Noire s'est emparé de la part du lion avec 8 médailles dont 4 en or, 3 en argent et une en bronze, surtout avec la meilleure moyenne de 16,50 remportée par Kiny Mihinga et la note de 16,00 obtenue par Massanga Binda dans la même catégorie des juniors hommes. Le club Bilia est deuxième avec 7 médailles, à savoir 2 en or, 3 en argent et 2 en bronze tandis que Racine occupe la dernière ligne avec une médaille de bronze. Le directeur technique de la Ligue de gym-

nastique de Pointe-Noire, Jean Miamonita Tétani, a remercié les invités pour leur présence à cette compétition. « Notre Ligue a toujours occupé la première place au championnat national, c'est pourquoi nous demandons aux gymnastes de ne pas baisser les bras. Nous devons continuer à élever nos performances pour un avenir meilleur. Ceux qui ont perdu doivent fournir encore plus d'efforts pour des prochaines éditions », a-t-il indiqué.

Clôurant ce championnat, Joseph Biangou Ndinga dans son mot de circonstance lu par le chef des activités sportives, a félicité les organisateurs de cette compétition, un gage sûr pour la détection des nouveaux talents. « Je sais que vous aviez abordé ce championnat dans le respect de l'art, c'est pourquoi nous croyons que les résultats que nous ont présentés les officiels techniques sont ceux acquis sur le terrain », a-t-il dit. Cependant, l'entraîneur du club olympique de Pointe-Noire s'est réjoui des résultats de ses enfants qui étaient soumis à une séance d'entraînement spécifique et intensive. C'est d'ailleurs ce qui a permis aux enfants de s'exprimer en véritable héros dans cette compétition. De son côté, Mbani Mircia, médaillée d'argent à cette compétition, s'est dite satisfaite d'avoir remporté la première médaille de sa carrière. « Quand je m'entraînais, j'avais toujours l'idée de remporter une médaille et aujourd'hui c'est chose faite. Je suis très contente même si je m'at-

tendais à une médaille d'or », a indiqué la gymnaste qui a participé pour la première fois au championnat départemental. « Fini le championnat départemental, je dois me préparer pour arracher une autre médaille au championnat national à Brazzaville », a-t-elle martelé.

Tous les résultats à l'issue du championnat de gymnastique de Pointe-Noire

senior homme:

- 1^{er} Bandza Jules Dany (Bilia), 13,50
- 2^e Pambou Chandri (Olympique), 13,00
- 3^e Kimangou Christian (Bilia), 12,50

Senior dames :

- 1^{re} Mialembana Rey (Olympique), 14,00
- 2^e Miko Doriane (Bilia), 13,75
- 3^e Moyo Keba Maguy (Bilia), 12,00

Juniors garçons,

- 1^{er} Kiny Mahinga (Olympique), 16,50
- 2^e Massanga Binda du club Olympique, 16,00
- 3^e Nzonzi Matondo Jean, Racine, 15,00

junior filles : 1^{er} Panzou M., Olympique, 15,75

- 2^e Makita Theub, olympique 15,00
- Cadets: 1^{er} Kibangou Kemi (Bilia), 11,75 ;
- 2^e Boussi Christ (Bilia), 10,75
- 3^e Nguimbi Dieu Fera, 10,50

Cadettes : 1^{re} Pandzou Ninole (Olympique), 14,00

- 2^e Mbani Mircia (Bilia), 12,50
- 3^e Ngamouyi Guyelle (Olympique), 12,00

Ch.L.L.

CÉLÉBRATION

Beaucoup de consommateurs ignorent la journée mondiale de la bière

Le premier vendredi du mois d'août de chaque année, le monde fête la journée mondiale de la bière qui, du reste, doit être consommée avec modération, car elle a plus des effets néfastes que bénéfiques sur l'organisme humain.

À Pointe-Noire par exemple, les espaces de consommation de la bière se créent du jour au jour, surtout avec ces nouveaux espaces communément appelés « caves » qui sont visibles ici et là dans la ville et occupant presque la moitié de la journée de certains jeunes qui en abusent. Et à deux jours de la célébration de ladite journée, quand ces jeunes gens consommateurs d'alcool sont interrogés sur la journée mondiale de la bière, ils ironisent en disant : « Ah bon, la bière a aussi une journée mondiale. Alors que vise-t-elle ? », s'est interrogé l'un des jeunes rencontrés dans une cave dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou.

Un deuxième jeune prend la parole pour répondre à son collègue toujours dans un style ironique : « Et comme la bière a une journée que le monde célèbre, donc c'est un bon produit, alors continuons de la consommer même sans modération ». Ces propos indiquent bien que la journée de la bière n'est pas connue par ceux-là même qui la consomment. Cependant, les



Des verres de bières/Adiac

conséquences de l'excès de la bière dans l'organisme ne leur disent absolument rien.

Les méfaits et les bienfaits de la bière dans l'organisme

Les points positifs de la consommation ne sont pas nombreux dans l'organisme, même si

certaines consommateurs veulent toujours se référer à 1^{er} Timothée 5 : 23 qui dit : « Ne continue pas à ne boire que de l'eau, mais fais usage d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions ». Il s'agit de boire avec modération. Toujours dans la même optique,

la bière contient, semble-t-il, de la vitamine B qui est dans la levure. La bière a aussi une haute teneur en énergie, mais ce point positif peut malheureusement, disent les spécialistes, devenir un aspect négatif de la chose. Une bière contient environ 350 kJ. Et ces sucres, s'ils ne sont pas brû-

lés rapidement par l'organisme, se transforment en réserves de graisse.

Quant aux effets néfastes relatifs à la consommation abusive de la bière, ils sont de différentes sortes. On parle des problèmes liés au foie qui doit éliminer l'alcool, c'est la cirrhose, sans oublier l'augmentation de la tension artérielle et le rythme cardiaque. L'excès d'alcool ou de la bière peut aussi donner des troubles d'estomac et faire enfler les parois intestinales en dérangeant les liaisons normales des neurones ou cellules nerveuses. En Bref, l'abus de la bière dérègle l'organisme, car les effets que la bière procure à l'organisme proviennent principalement d'un produit toxique qui s'y retrouve : l'alcool. Car l'alcool est, quoi qu'en pensent certains, une drogue qui peut être dangereuse. La preuve de sa toxicité est que les levures qui la produisent s'intoxiquent et meurent quand le niveau d'alcool devient trop élevé. À noter que ce sont les Californiens qui en ont eu l'idée en 2008, probablement après une soirée largement arrosée de parler pour la première fois de la journée mondiale de la bière. Et cette célébration est maintenant largement étendue. Mais les choses évoluant, c'est beaucoup l'idée de la modération qui est mise en exergue.

Faustin Akono

ÉDUCATION

Le lycée de Mpaka bientôt clôturé

Le lycée de Mpaka va bientôt avoir un mur de clôture, l'ensemble des bases de ce mur est en train d'être finalisé et les travaux de fabrication de briques vont également bon train.

Situé dans le sixième arrondissement Ngoyo, le lycée de Mpaka est compté parmi les plus grands lycées de la ville de Pointe-Noire. Malheureusement, cette école est confrontée à beaucoup de difficultés depuis plusieurs années, parmi

celles-ci figurent l'insuffisance de salles de classe, le manque de mur de clôture et l'effectif pléthorique des élèves. Conscient de cette situation, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation avait donc pensé de trouver les remèdes aux maux qui désolaient cette école en amorçant un programme de rénovation dudit lycée.

En effet, l'année dernière, le lycée de Mpaka avait donc pu bénéficier à travers un précédent chantier de la construction

de trois nouveaux bâtiments supplémentaires débaptisés Anatole-Collinet-Makosso afin d'alléger le pléthore d'élèves dont elle était victime. Ce projet, jugé salvateur par les élèves, les enseignants et les parents est en train de se poursuivre cette année avec la construction d'un mur de clôture.

L'ensemble des bases de ce mur est en train d'être finalisé et les travaux de fabrication de briques vont également bon train. En réalisant ces travaux, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a pensé améliorer les conditions de travail des enseignants et la scolarité des apprenants, une manière aussi de lutter contre les abandons scolaires.

Ainsi, la construction de ce mur de clôture va non seulement permettre aux enseignants de ce lycée de mieux contrôler le flux des élèves et d'éviter les sorties intempestives pendant les récréations mais également d'isoler cette école de la route goudronnée et surtout de lui donner sa véritable allure digne d'une institution scolaire. Interrogés sur ce projet, de nombreux parents d'élèves n'ont pas hésité de remercier le gouvernement qui ne cesse de rendre à l'école congolaise ses lettres de noblesse. « Je suis très content aujourd'hui de voir cette école se métamorphoser, car elle a été depuis plusieurs années dans une situation de désolation, manque de salles de classe, manque de mur de clôture et j'en passe. Aujourd'hui, elle fait peau neuve et cela ne peut que nous réjouir », a dit un parent d'élève.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

Lancement du Festival des films congolais le 6 août

La 3^e édition du Festival des films congolais commence le 6 août à l'École africaine de développement (EAD) à Mpita dans le 1^{er} arrondissement Émery-Patrice-Lumumba de Pointe-Noire.

Cette activité qui bénéficie du parrainage de la direction départementale des Arts et des Lettres vise à mettre en lumière le 7^e art congolais.

Organisé par le Club des cinéastes du Congo (3C), le festival va offrir pendant une semaine aux amoureux du cinéma, aux acteurs, cinéastes en herbe et confirmés l'occasion de vibrer autour des films congolais à travers des projections, des formations gratuites et la vente des films.

Ce festival qui se veut populaire et grand public donne aussi la possibilité aux Pontenegrins disséminés dans les six arrondissements de la ville d'apprécier et de consommer le cinéma congolais. Ainsi, après l'ouverture à Mpita, plusieurs autres projections sont prévues : le fond Tié Tié le 7, le rond-point de Loandjili le 8, la Côte sauvage le 9, le marché de Ngoyo Péage le 10, Mpaka JBZ le 11, puis à nouveau l'EAD le 12 août pour la clôture. Pendant ce festival, de nombreuses formations sont offertes aux cinéastes et acteurs tels que la formation du scénariste, l'atelier d'écriture, la formation sur les expressions faciales, l'atelier du jeu d'acteur, etc.

Hervé Brice Mampouya



Les travaux de construction du mur de clôture du lycée Mpaka/crédit photo Adiac

COUPE DU CONGO

Les noms des finalistes seront dévoilés ce jeudi

Les demi-finales retour opposant Tongo FC au Cara puis Patronage Sainte-Anne à l'AC Léopards se joueront ce jeudi au stade Alphonse-Massamba-Débat et non samedi comme prévu.

Les noms des deux finalistes sont dévoilés plus tôt que prévu, à l'issue des rencontres qui mettront respectivement aux prises Tongo football club au Club athlétique renaissance aiglons et Patronage Sainte-Anne à l'Athlétic club Léopards de Dolisie. Les programmes des demi-finales de la coupe du Congo et de la 28e journée du championnat ont été modifiés à cause de la préparation du match opposant les Diables rouges du Congo aux Léopards de la République démocratique du Congo, comptant pour la manche aller des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan). La manche décisive de ces demi-finales ne vont pas se disputer le 5 août comme prévu, parce que le Congo reçoit le dimanche 6 août à Brazzaville, la Guinée Equatoriale dans le cadre du match retour de leur préparation pour le Chan.

Les Diables rouges, rappelés-le, ont effectué le week-end dernier un déplacement en Guinée Equatoriale en vue d'affronter sa sélection locale qui prépare également sa double confrontation contre



Tongo-Cara, l'une des affiches des demi-finales/Adiac

le Gabon dans le cadre des éliminatoires du Chan. Pour leur premier match de préparation, les Congolais ont été

alors battus sur un score étonnant de (0-1). Le dimanche, c'est donc un dernier test pour les Diables rouges avant de re-

s'exprimer, les demi-finales de la Coupe du Congo ont été ramenées à ce jeudi. Notons que lors de la manche aller,

à eux contraints au nul de (0-0) par les bleu et blanc (0-0). Un score piège pour les deux formations.

En raison du changement du calendrier de la coupe du Congo, la Commission d'organisation des compétitions nationales a décalé aussi trois matches de la 28e journée. Les matches FC Kondzo-AC Léopards puis Cara- Patronage Sainte-Anne vont se disputer le 7 août au lieu du 1er août. L'Etoile du Congo disputera son match contre le FC Nathaly's ce mercredi.

Notons que dans le cadre des premières rencontres de cette 28e journée, l'AS Otoho a battu à Brazzaville Saint-Michel de Ouenzé sur le score d'un but à zéro. Elle revient à la hauteur de l'AC Léopards de Dolisie (58points) en attendant le match de ce dernier contre le FC Kondzo. La Mancha de Pointe-Noire (56 points) a provisoirement dépassé de deux longueurs le Cara, après sa victoire à Pointe-Noire (1-0) sur Tongo FC. La Jeunesse sportive de Poto-Poto a battu les Jeunes Fauves (1-0), se classant provisoirement 10^e avec 32 points puis l'AS Kimbonguela (25 points) a devancé d'un point les Diables noirs en les battant (1-0).

James Golden Eloué

cevoir le week-end du 11-13 août à Brazzaville.

Pour donner à tous les présélectionnés la chance de

le Cara avait fait une partie de travail en s'imposant devant son adversaire 2-0. Les Fauves du Niari ont été quant

HANDBALL

La course au titre national débute aujourd'hui

Le coup d'envoi du championnat national d'élite de handball sera donné ce 2 août au gymnase Henri-Elendé. 16 équipes sont en lice pour tenter de succéder à Asel championne en titre en dames et Caïman tenant du titre en hommes.

La 48^e édition permettra de déterminer les clubs congolais qui représenteront le pays dans des compétitions continentales de club. En dehors bien sûr du titre national que chacune des équipes engagées tentera d'ajouter au palmarès. Pour la première journée de la compétition, les équipes féminines seules entreront en jeu. Le

premier match opposera DGSP à Cheminots avant que Banco ne se mesure à Abo sport. Cara (vice-championne nationale, dames) et Inter club livreront la troisième rencontre du jour juste avant la cérémonie officielle d'ouverture prévue, le 2 août même, en début d'après-midi. Le dernier match mettra aux prises Asel et Patronage.

Les équipes masculines attendront le 3 août pour entrer en compétition. Etoile du Congo-Munisport sera la première affiche. Puis, Inter club et CTAHB vont en découdre. Patronage (vice-champion national) face à Patro sport, Caï-

man devant Cheminots joueront les deux derniers matches de cette journée.

2^e journée en dames (4 août)

Patronage-Abo Sport
Inter Club-DGSP
Cheminots-Cara
Banco Sport-Asel

En hommes (5 août) :

Cheminots-Inter club
CTAHB-Caïman
Munisport-Patronage
Petro sport-Etoile du Congo.

3^e journée en dames (6 août)

Patronage-Banco
Inter club-Cheminots
Cara-DGSP
Asel-Abo sport
En hommes (7 août) :
Petro sport-Munisport
Cheminots-CTAHB
Patronage-Etoile du Congo
Caïman-Inter club

En rappel, cette 48^e édition du championnat national d'élite est la toute première compétition nationale de handball, du genre, sous la présidence de Jean Claude Ibovi, élu il y a dix mois à la tête de la Fédération congolaise de la discipline. Un grand défi pour le président de la Fecohand qui a déjà fait ses preuves en qualité d'ancien président du Club Abo Sport...

Rominique Nerplat Makaya

TRANSFERTS

Blanstel Koussalouka quitte Bastia pour Avranches

Blanstel Koussalouka quitte le CA Bastia, relégué en National 2 et rejoint l'US Avranches, pensionnaire de National 1 (ex National) Blanstel Koussalouka quitte le CA Bastia, 16^e de National la saison dernière. L'ancien Monégasque a été recruté le lundi par Avranches, 10^e du dernier championnat. Passé par Courtrai (48 minutes de jeu en 5 apparitions en 1^{re} division entre septembre 2012 et janvier 2013), puis par Francs-Borains (9 matches de 2^e division entre janvier 2013 et juin 2014) et Drancy (2 matches de CFA en 2015-2016), le milieu défensif de 25 ans s'était relancé la saison dernière sur l'île de Beauté, en disputant 27 matches de National, dont 19 comme titulaire.

Le championnat reprend ce vendredi par un déplacement à Boulogne-sur-Mer.

Camille Delourme



Rencontre de handball/crédit photo Adiac